

Réf. : ACD/NA

Paris, le 18 mars 2021

CONGRÈS POITIERS du 21 au 24 AOÛT 2021**Pré-inscrivez-vous au Congrès**

Bonjour à tous et toutes,

Sans certitude sur la possibilité de tenir le Congrès en présentiel à Poitiers du samedi 21 au mardi 24 août 2021, le Groupe de Direction du Congrès avance sur les 2 scénarios présentiel et mixte présentiel-distanciel. La jauge à Poitiers de cet évènement en présentiel ne pourra être stabilisée avant 2 mois et sera soumise aux critères répondant aux conditions sanitaires

Le GDC reste en effet mobilisé et motivé sur le fait de maintenir ce Congrès !

A partir du 19 août 2021, seront présents sur place le Groupe de Direction du Congrès et les membres des fonctions d'accueil et d'encadrements.

Afin de pouvoir anticiper et organiser l'accueil et affiner les différents scénarii de participations à ce grand évènement national, nous avons besoin de connaître vos intentions de participation (quel que soit le mode de participation) et vos besoins (relatifs pour exemple à l'accueil des enfants).

Nous vous invitons donc à vous pré-inscrire au Congrès en cliquant sur le formulaire en ligne ci-après :

<https://questions.cemea.asso.fr/index.php/924923>

L'inscription au Congrès sera formalisée ensuite via une validation de votre Association territoriale ou de l'Association nationale tenant compte de votre statut de membre actif.ve. Merci de faire le nécessaire pour votre adhésion d'ici là.

L'inscription définitive et l'ensemble des modalités de participation seront précisés dans les prochaines Lettres de Repères et Actions, et vous seront adressés à partir de votre réponse au formulaire indiqué ci-dessus.

Si vous êtes nouveaux, nouvelles, et que vous souhaitez vous faire une idée plus précise sur ce qu'est un Congrès des Ceméa, nous vous joignons ici en pièce jointe (NIO 21-11-033-FI-T) quelques éléments !

Jean-Luc Cazaillon